

# Paris Diderot Ensemble pour d'autres possibles

[www.autrespossibles.com](http://www.autrespossibles.com)

[diderot.autres.possibles@gmail.com](mailto:diderot.autres.possibles@gmail.com)

Les bouleversements auxquels l'enseignement supérieur et la recherche (ESR) sont de nouveau confrontés, avec la loi ESR votée en 2013, amplifient les changements du paysage universitaire français déjà engagés depuis la loi LRU. La loi nous oblige aujourd'hui à nous regrouper avec d'autres établissements d'enseignement supérieur pour former de grands ensembles.

Pour être une réussite, de tels rapprochements doivent procéder d'une vision et d'une ambition. Ce projet au sein de Sorbonne Paris Cité (SPC) se réduit aujourd'hui à la construction d'une technostucture supplémentaire nous confisquant le droit de choisir notre destin. Le chemin emprunté est particulièrement difficile pour Paris Diderot dans la mesure où l'équipe sortante a tenté de nous engager dans une fusion à marche forcée, malgré le désaccord exprimé par la communauté universitaire lors de la consultation à ce sujet. Aujourd'hui, cette perspective est-elle totalement écartée ?

Au-delà du choix d'organisation, l'avenir de notre université passe par le respect de nos missions premières, formation et recherche, ainsi que par l'implication de tous ses personnels (EC, BIATSS, chercheurs, ITA) au service de l'ambition collective. Notre objectif est aussi de répondre aux questionnements, aux difficultés actuelles, par des propositions claires pour améliorer concrètement le fonctionnement démocratique de nos instances, la qualité des services, la vie quotidienne des personnels et des étudiants.

**La communauté universitaire de Paris-Diderot est aujourd'hui désabusée et déçue par des réformes technocratiques et des politiques purement managériales. Pour construire un avenir ensemble, appuyons-nous sur ce qui a déjà été accompli au sein de l'université Paris Diderot, sur ce que nous sommes et sur ce que nous voulons être ensemble.**

## La méthode : informer, consulter, transformer l'écoute en actes

Notre liste s'engage tout d'abord sur une méthode de travail. Nous voulons rétablir un climat de confiance entre collègues, en relayant et en concrétisant les avis et les attentes de la communauté. Nous voulons relancer les initiatives à partir du terrain. Nous nous engageons à fonder toute décision majeure sur une concertation suivie d'un bilan fidèle. Nous voulons aussi en finir avec l'obsession de l'excellence et la tyrannie des chiffres, réductrices des possibles, instruments de contrôle de notre recherche et de nos formations, source de détérioration des relations entre collègues.

Nous nous engageons également pour la transparence : pas de votes des Conseils sur des projets sans accès aux documents, contrairement aux regrettables exemples qui ont émaillé le mandat précédent (ainsi des votes du PPP, de l'IdEx, de l'avenant au contrat avec Vinci). Pas de gestion opaque des budgets, pas de décision stratégique sans consensus de la communauté.

## Paris Diderot avec les autres

Dans le cadre du regroupement qui nous est demandé, nous voulons que tous les partenaires (universités et grands établissements) soient sur un pied d'égalité dans le respect des spécificités et de l'autonomie de chacun. L'association entre établissements, rendue possible par la loi, a notre préférence. Nous voulons proposer cette solution à nos partenaires à partir d'une évaluation objective des avantages et risques. Après le vote de la loi de 2013, le PRES Sorbonne Paris Cité est devenu une Communauté d'Universités et d'Établissements (ComUE), dont les statuts sont en cours d'élaboration. Même sans fusion cette ComUE porte en elle-même les germes de dysfonctionnements graves à venir (composition du CA, du Conseil des membres, procédures de révision des statuts, compétences transférées, quasi-irréversibilité de la nouvelle configuration...). Il est hors de question d'accepter des statuts qui ne prévoient pas une représentation des établissements conforme aux équilibres numériques et thématiques.

Nous nous attacherons à promouvoir des rapprochements pertinents sur les plans pédagogique, scientifique et organisationnel. En revanche, nous refuserons la création de lourdeurs supplémentaires, la perte de proximité, la perte d'autonomie réelle de notre université. Nous ne voulons pas d'un millefeuille administratif.

## Quelles dynamiques pour la recherche ?

Depuis sa fondation, notre Université a construit dans la durée une pluridisciplinarité de qualité, qui fonde son originalité. Et, dans bien des domaines, elle a ouvert la voie d'une interdisciplinarité aujourd'hui essentielle pour la recherche et la formation des étudiants.

La recherche au sein de notre université a aussi atteint un très haut niveau grâce aux liens tissés avec nos partenaires. Nous continuerons de soutenir le développement de ces liens, qu'ils soient internes ou externes à SPC. Nous sommes opposés à la création artificielle de Départements ou Instituts : au lieu de dynamiser la recherche, ils l'étoufferont sous la bureaucratie. Ils feront disparaître la transdisciplinarité au profit de baronnies monodisciplinaires. Pourquoi ne pas promouvoir de grands pôles thématiques à l'échelle francilienne, nationale, européenne ou internationale ?

Les financements récurrents des équipes devront être consolidés pour sortir de la course effrénée aux appels d'offres (logique dont participent les projets IdEx). Nous veillerons à maintenir l'équilibre entre les écoles doctorales (y compris celles qui ont des partenaires externes à SPC) pour leur dotation et l'attribution des bourses doctorales. Nous serons également attentifs à ne pas soutenir seulement une recherche supposée « d'excellence » au détriment de spécialités de qualité, jugées « secondaires » sur des critères discutables.

## Former : une mission en partage

Les liens enseignement/recherche et licence/master/doctorat sont constitutifs de l'Université : il faudra les renforcer, en poursuivant nos efforts pour améliorer l'insertion professionnelle de tous nos étudiants, en dépit d'un contexte national particulièrement difficile. Notre identité repose sur des spécificités nombreuses que nous ne voulons pas voir banalisées sous des appellations indifférenciées : qu'est-ce qu'un master de langues étrangères et régionales ou un master d'informatique à l'échelle de SPC ? Les cohabilitations de masters ne sont pas toutes justifiées, surtout quand elles sont imposées. Nous sommes déterminés à mettre en avant les spécialités qui fondent notre identité et notre attractivité.

Les licences ne doivent pas être isolées de la recherche. Peut-on vraiment croire qu'on diminuera le taux d'échec en licence par la réduction du nombre de mentions et par l'invention de licences généralistes ? Notre intention est de réexaminer le budget afin de dégager de vrais moyens pour la licence et de promouvoir les expérimentations : davantage de TD interactifs, davantage de méthodologie, de contrôle continu et de passerelles, un encadrement plus personnalisé, un renforcement de l'enseignement de langues pour non-spécialistes, des TICE et outils informatiques adaptés.

L'engouement autour des MOOC ne doit pas servir à justifier un désengagement de l'université vis-à-vis d'un enseignement présentiel de qualité. Outils pédagogiques complémentaires, leur développement devra être mûrement réfléchi (impact pédagogique, prise en compte dans les services d'enseignement, propriété intellectuelle...).

Nous ne jugerons pas les formations uniquement à l'aune d'un tableau des coûts induisant la destruction aveugle de ce que nous avons patiemment construit. Nous aiderons les formations à se développer en faisant confiance aux enseignants-chercheurs pour ajuster les programmes aux attentes de la société.

## **Administration et services centraux : stabiliser et impliquer**

Les missions de l'ensemble des services sont essentiellement locales, même si l'échange d'expériences et la réalisation de projets communs à l'échelle de SPC peuvent bien sûr être étudiés. Mais cela ne nécessite pas de fusionner les services des universités.

De même, la création de plateformes de services et de scolarités n'a pas d'autre objectif que de faire des économies de personnel, au détriment du service rendu et de l'intérêt du travail. Bien plus, que dire des coûts de management et de gestion additionnels ? Pour notre part, plutôt que ces mutualisations forcées, nous favoriserons la création ou le développement d'outils communautaires nouveaux : un véritable Centre de santé des personnels, un Centre d'accès aux ressources électroniques, un Centre de formation continue et professionnelle renforcé, etc.

Nous nous engageons :

- à maintenir l'ensemble des services sur le campus, compte tenu de la nécessité de conserver et d'améliorer leur proximité avec les UFR, départements, laboratoires et avec tous les personnels et étudiants ;
- à entamer une politique de déconcentration, avec des réseaux de compétences, des cadres administratifs généralistes au niveau local, aux antipodes d'une politique de fusion/concentration/spécialisation.

Les procédures administratives au sein de notre université et à l'échelle de ses composantes peuvent et doivent être simplifiées. Les personnels administratifs participeront à la totalité des processus qui les concernent. Nous les impliquerons dans les phases de décision. Nous encouragerons les initiatives menées par ces corps de professionnels, les mieux à même d'apporter des améliorations à l'organisation et à la réalisation de leurs missions.

## **Ressources humaines : apaiser et repenser**

Qu'il s'agisse d'emplois d'enseignants-chercheurs ou de BIATSS, il convient de restaurer la réflexion stratégique et de ne pas réduire le nombre d'emplois à une variable d'ajustement budgétaire.

La gestion des emplois nécessite une séparation des arbitrages BIATSS et enseignants. La CPE serait mieux armée que la commission des postes pour juger des emplois BIATSS et la réactivité de la DRH devra être améliorée.

Sont également nécessaires : une meilleure connaissance des métiers, une meilleure reconnaissance des profils administratifs généralistes, des évolutions de carrières souples. Il faut préserver l'attractivité du travail, son intérêt, et mener une politique de formation dynamique. Nous nous efforcerons de résorber l'emploi précaire, de pérenniser l'emploi par des recrutements de titulaires et de favoriser la promotion des agents en situation de différentiel corps/fonction.

À l'échelle de SPC, nous contestons la mutualisation systématique des emplois et rejetons toute mobilité forcée. En revanche les perspectives d'évolution dans d'autres établissements de SPC pourraient être positives si elles sont librement choisies et accompagnées. Il faut rappeler que la souffrance au travail existe aussi à Paris Diderot. Les multiples restructurations à marche forcée en sont l'une des causes. Des procédures efficaces d'écoute des personnels doivent être mises en place, afin de résoudre rapidement ces difficultés.

La politique indemnitaire actuelle n'est ni lisible ni stable ni, probablement, juste. Nous sommes attachés aux principes de la fonction publique et à l'égalité des traitements et primes dans des fonctions de même niveau. Nous résorberons la politique de recrutements sur contrats, hors grille de la fonction publique. Nous mettrons un terme aux primes disproportionnées ou peu justifiées.

Enfin, au-delà des effets de communication, la politique d'égalité Femmes-Hommes sera poursuivie et améliorée (remplacement des collègues BIATSS en congé de maternité, par exemple).

## **Vie de l'Université : restaurer la confiance et une véritable collégialité**

Information, participation, fonctionnement démocratique sont les maîtres mots que nous proposons de remettre au centre des processus de décision dans notre université. Il faut restaurer la confiance ébranlée, et permettre ainsi que se renforcent l'implication individuelle et les dynamiques collectives. La dilution des responsabilités à travers de multiples commissions et chargés de missions a conduit à un affaiblissement de la notion même de politique d'établissement. Nous serons très attentifs à éliminer les cumuls de fonctions et les conflits d'intérêt dans les arbitrages.

Nous ferons respecter le droit d'expression et de réunion de l'ensemble des collègues, notamment des syndicats, communiquerons et consulterons au mieux sur l'ensemble des questions fondamentales.

Nous agirons pour que les collègues puissent travailler dans des locaux conformes aux règles de sécurité ainsi qu'à un usage universitaire, afin d'accueillir librement les étudiants et les collègues extérieurs à l'université dans les bureaux des enseignants, dans les salles de réunion, dans les bibliothèques, etc... Actuellement, ce n'est pas le cas des bâtiments Olympe de Gouges et Sophie Germain pourtant construits à grands frais. Nous nous engageons à ce que les solutions envisagées (mise aux normes ERP ou échange de locaux dans Paris Diderot entre autres) soient discutées collectivement avec les personnes concernées. Nous nous mobiliserons pour obtenir de l'Etat les crédits nécessaires à l'entretien et à la rénovation des bâtiments de l'ensemble des composantes de l'Université.

Nous réaffirmons la primauté du politique sur le management et l'indispensable distinction entre l'exécutif (le président élu et son équipe) et le législatif (les conseils et leurs vice-présidents, élus). Les Conseils élus doivent contribuer à l'élaboration des politiques avant de les valider (budget, recherche, enseignements, administration, GRH...). L'administration avec ses compétences propres doit exercer ses fonctions de support et de conseil à la décision et à la mise en œuvre.

Dans ce contexte le CA a un rôle primordial à jouer en exigeant toute transparence sur les grandes décisions stratégiques : budget, emplois, accréditations, structures de recherche, politique de GRH, décisions relatives à SPC. Au cours de la mandature précédente, des décisions importantes ont souvent été prises en dehors de lui ou par des votes en aveugle.

## **Enjeux nationaux et locaux : nos engagements**

Les changements imposés au niveau national se font dans un contexte d'austérité budgétaire global, qui met à mal l'exercice de nos missions d'enseignement et de recherche. Ainsi à Paris Diderot, le budget «tend structurellement vers le déficit» selon les mots de l'équipe sortante, qui adopte depuis 2012 des mesures d'économies budgétaires (diminution de la masse salariale, des crédits des laboratoires, des composantes, des heures complémentaires d'enseignement...) sans concertation et sans même alerter les tutelles sur la gravité de la situation. Nous nous engageons à analyser en profondeur le budget afin de proposer des marges de manœuvre et à donner la possibilité aux élus de voter en connaissance de cause.

La vision managériale de l'université et ses corollaires : mise en concurrence systématique des universités, des composantes, des laboratoires, des équipes, des personnels, portent en germe une dégradation de nos conditions de travail ainsi qu'une augmentation de la précarité. La lutte contre celle-ci ne doit pas se traduire par des licenciements déguisés. En ce qui concerne les services des enseignants-chercheurs, le projet de décret sur leur statut national remet en avant l'obligation d'une évaluation récurrente (maintenant appelée « suivi de carrière ») et la menace consécutive de modulation des services à la hausse, pourtant massivement refusée lors du mouvement de 2009. Pas de modulation sous notre mandature.

Nous nous engageons à agir pour que l'université Paris Diderot prenne publiquement des positions claires sur les réformes en cours et à venir, en particulier si elles compromettent l'exercice et l'équilibre de nos missions d'enseignement et de recherche.

**Remobiliser la communauté universitaire, rétablir la confiance, garantir la plus grande transparence, donner à tous les étudiants de vrais moyens de réussite, retrouver la maîtrise de nos décisions, au sein d'une université à taille humaine, démocratique et interdisciplinaire: telle est l'ambition qui nous guide, ensemble.**

# Les candidats de la liste Paris Diderot

## Ensemble pour d'autres possibles

Elections des conseils de l'Université le 27 mars 2014

### Conseil d'Administration

#### Collège A

- Michel Delamar (Chimie)
- Cécile Sakai (LCAO)
- Jean-François Mestre (Mathématiques)
- Catherine Rhein (GHSS)
- Michel Habib (Informatique)
- Sandra Lerouge (Physique)
- Éric Ogier-Denis (Médecine)
- Myriam Boussahba-Bravard (Ét. Anglophones)

#### Collège B

- Marie-José Voisin (GHSS)
- Philippe Ratajczak (IUH)
- Stéphanie Smadja (LAC)
- Benjamin Thiria (Physique)
- Patricia Minacori (EILA)
- Paul Schor (Ét. Anglophones)
- Catherine Quiblier (Sciences de la Vie)
- Alexis Saurin (Informatique)

### Conseil Académique

#### Commission Recherche

##### Collège A

###### Lettres

- Mathieu Arnoux (GHSS)
- Nathalie Piégay-Gros (LAC)
- Patrick Cingolani (Sciences Sociales)
- Annick Horiuchi (LCAO)

###### Sciences

- Jean-Christophe Lacroix (Chimie)
- Caroline Hartmann (Sciences de la Vie)
- François Jouve (Mathématiques)
- Sylvie Hénon (Physique)

##### Collège B

###### Lettres

- Claire Squires (Ét. Psy.)
- Nicolas Froeliger (EILA)

###### Sciences

- Hugues Fauconnier (Info.)
- Roberta Brayner (Chimie)

##### Collège C

###### Lettres

- Pierre-Olivier Toulza (LAC)
- Sandrine Berroir (GHSS)

###### Sciences

- Sylvain Fourmond (STEP)
- Catherine Gilles (Mathématiques)

##### Collège D

- Valérie Requeno (EILA)
- Robin Bosdeveix (Sciences de la Vie)

### Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

#### Collège A

##### Lettres

- Mareike Wolf-Fédida (Ét. Psy.)
- Étienne Tassin (Sciences Sociales)

##### Sciences

- Maximilien Cazayous (Physique)
- Carole Delporte (Informatique)

#### Collège B

##### Lettres

- Sylvie Patron (LAC)
- Pascal Grouiez (GHSS)

##### Sciences

- Paul Rozière (Mathématiques)
- Kristine Jurski (IUT)